

DECEMBRE 2025 N° 63

Téléchargeable sur notre site : [www.sainteeulaliedolt.fr](http://www.sainteeulaliedolt.fr)



*Dans ce numéro :*

<b>Le mot du Maire .....</b>	p.3
<b>Informations de la municipalité.....</b>	p.4 à 9
<b>Informations diverses.....</b>	p.10 à 13
<b>Associations .....</b>	p.14 à 18
<b>Tourisme .....</b>	p.19



# SAMEDI 17 JANVIER 2026

## La Sainte-Barbe à l'honneur dans notre village

La municipalité est honorée et heureuse d'accueillir la **Sainte-Barbe** le samedi 17 janvier.

En partenariat avec le centre de secours, nous invitons chaleureusement l'ensemble des habitants à participer à ce moment de partage.

Une messe sera célébrée à 18h en l'église de Ste Eulalie d'Olt, suivie de la cérémonie officielle à la salle d'animation, où un pot sera offert par la municipalité.

Ce sera l'occasion de se retrouver, d'échanger et de renforcer les liens qui font la richesse de notre village.

Cet événement est **ouvert à tous**, et chacun est le bienvenu pour venir partager ce moment simple et chaleureux.

Nous espérons vous voir nombreux pour cette belle rencontre avec nos pompiers.

# le mot du Maire

Chers administrés,

Cette année 2025 se termine de façon très particulière. Nous venons de vivre une période d'intempéries mêlant inondation du village et chutes de neige, nous laissant dans une situation apocalyptique.

Dès le dimanche 21, on s'est apprêté à vivre avec les villageois une crue qu'on attendait assez importante. Ceci avec un système d'alerte que nous avons à disposition qui ne marchait plus et une cellule de crise à la préfecture qui ne nous communiquait aucune information cohérente, ne correspondant même pas avec celle des pompiers avec qui on échangeait toutes les heures !

A cela s'est rajouté le lundi 22 l'épisode neigeux sur nos hauteurs ! Pas plus de 20 – 25 cm mais une neige très grasse et très lourde, qui après de fortes pluies ont provoqué la chute de dizaines d'arbres, la casse de poteaux et l'effondrement de lignes électriques mais aussi des éboulements.

En quelques heures : plus d'électricité sur toute la commune, plus de réseau téléphonique (portable ou fixe) et plus d'accès routier aux hameaux. Le pic de la crue et de l'angoisse a été à 1h30 du matin, moins important que prévu.

Nous avons fini de rétablir l'accès au village de Cabanac et de Malescombes à 3h du matin. La coupure d'électricité a duré chez certains d'entre vous jusqu'au vendredi 26 et j'en suis vraiment désolé. Des tronçons de ligne ont dû être refaits entièrement, les poteaux replantés et les câbles changés en totalité pour réalimenter les derniers d'entre vous.

Malgré tout et malgré ce que quelques-uns voudraient essayer de faire croire, la solidarité et l'entraide a comme d'habitude été une évidence. Tout le monde s'est mobilisé et aucune personne dans le besoin ou sans solution n'a été abandonnée.

Je tiens vraiment à remercier tous les habitants qui sont venus prêter main forte, nos amis les pompiers avec qui nous avons partagé régulièrement de jour comme de nuit, nos gendarmes, mais aussi Ludwig notre employé communal, les équipes de la communauté des communes, ainsi que toutes les équipes qui ont essayé dans des conditions extrêmes de remettre en service les réseaux électriques le plus rapidement possible.

Tous ces gens ont bradé leurs congés, leur Noël, leur repas de famille pour venir à notre secours. Je leur adresse toute ma reconnaissance.

Ce 63 ème numéro de l'Encaulat n'est pas tout à fait comme les autres puisqu'il est le dernier de cette mandature 2020 – 2026.

Un mandat particulier qui a commencé par cette épidémie du COVID19 provocant une crise sanitaire et sociale sans précédent qu'aurai jamais pu imaginer. Un cataclysme qui nous aura marqué, traumatisé et qui aura fait changer nos façons de vivre et plus généralement notre pays. Et un mandat qui se termine avec cette période d'intempéries, avec des conséquences qu'on ne pensait pas pouvoir vivre en 2025.

Malgré tout, nous avons fait tout ce que nous pouvions pour être à la hauteur de vos attentes et pour que notre commune puisse continuer à aller de l'avant. Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien.

J'ai été très fier et très honoré d'être votre maire pendant ces 6 années. J'adresse tous mes remerciements à mon équipe municipale, mes adjoints et nos employés communaux pour leur implication sans faille et pour l'amitié partagée.

Quant à l'avenir et les prochaines élections beaucoup de choses se sont dites depuis quelques semaines. Ce sera lors de la cérémonie des voeux, le 4 janvier prochain que je vous ferai part de mes choix, de mes volontés, ainsi que celle de l'équipe municipale. Ce sera un grand plaisir pour nous de vous accueillir.

En attendant, passez un bon réveillon de fin d'année.

Portez vous bien et prenez soin de vous.

*Mille vœux  
Christian NAUDAN*

Bulletin municipal de la commune de Sainte Eulalie d'Olt

Mairie, place de l'église, 12130 Ste Eulalie d'Olt  
Tél : 05 65 47 44 59 - fax : 05 65 47 57 41 E-mail : ste.eulalie@wanadoo.fr  
Site : www.sainteeulalielolt.fr  
Directeur de publication : Christian NAUDAN, Maire de Ste Eulalie d'Olt

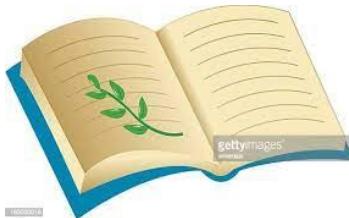
# Informations municipales ....

## La vie de la commune ...

### ÉTAT CIVIL :

#### \* Mariage :

- Léna BENOIST et Benjamin MOUGEOT, le 26 juillet 2025
- Faith ROOSA et Michel MANENQ, le 8 novembre 2025



#### \*Naissance :

- VOGLEISEN-DELPECH Mathis, le 20 avril 2025
- NAUDAN Marceau et Lucien, le 15 décembre 2025

#### \* Décès :

- Nicolas BERNIE, le 9 janvier 2025
- Eveline ALEXANDRE, née GAUDEFROY, le 13 février 2025
- Anne-Marie VERLAGUET, née FALQ, le 15 mars 2025
- Janine ARMAND, née DECRIEJOULS, le 8 août 2025
- Nicolas CIAPETTI, le 2 octobre 2025

### CAMPING



Les résultats financiers du camping sont encourageants pour l'année en cours, confirmant une dynamique positive par rapport à 2024.

Les recettes du **camping de Sainte-Eulalie-d'Olt** avoisinent ainsi **37 000 €**, contre **34 000 € en 2024**, soit une progression notable qui témoigne de l'attractivité du site et de la fréquentation en hausse.

Par ailleurs, l'**aire d'accueil des camping-cars** enregistre également une évolution favorable. Au **30 septembre**, les recettes s'élèvent à **10 000 €**, contre **8 000 € sur la même période en 2024**, marquant une augmentation significative.

Ces résultats positifs confirment la pertinence des actions menées pour valoriser l'accueil des visiteurs sur le territoire, malgré une année qui reste plutôt stable.

### FLEURISSEMENT

Sainte Eulalie a remporté le 2ème prix du concours départemental, avec une mention spéciale pour la "jachère" du parking public ainsi que les félicitations du jury aux habitants et bénévoles pour leur participation et leurs efforts d'embellissement du village.

Notons aussi avec un peu de fierté l'appréciation portée par le jury sur la propreté du village. La remise des prix, dont celui de 300€ pour notre commune, aura lieu le **18 décembre à Rodez**.



## La vie de la commune ...

### TELEPHONIE MOBILE



La mise en place de deux nouvelles antennes va bientôt être mise en service sur la commune.

Annoncée depuis un moment, dans le cadre du programme national de suppression des zones blanches, l'installation d'une antenne multi opérateurs à la charge de SFR sur le Puech approche ainsi qu'en atteste l'affichage du panneau réglementaire de permis de construire sur la route de Cabanac.

Cette antenne couvrira le Salt, Cabanac et Lous ainsi que les alentours où elle améliorera la réception du signal, voire même l'activera dans les zones blanches. Une antenne qui aura nécessité la mobilisation de la municipalité pour que SFR se décide à l'installer, depuis le choix de l'emplacement qu'il a fallu servir à SFR sur un plateau, en passant par la convention avec le propriétaire de la parcelle, jusqu'au raccordement avec la fibre obtenu par l'intervention du responsable de la chose au département.

La seconde antenne, Orange l'installe à Malescombes, sur un terrain contigu au cimetière appartenant à la commune, dans le cadre de son obligation de service public afin de couvrir pour les services du SDIS et la gendarmerie la D988 entre la Calayrie et Barrage. Cette antenne à 360° de diffusion arrosera également tout autour et notamment vers Sainte Eulalie, améliorant ainsi la réception du signal. Il faut noter cependant que seuls les abonnés Orange seront concernés pour le moment. Les photos de l'installation plutôt spectaculaires :



## La vie de la commune ...



### ASSAINISSEMENT

Le bureau d'études chargé par la communauté de communes d'établir un schéma directeur, un état des lieux accompagné de préconisations de travaux, a procédé à la restitution de ses travaux auprès des élus. Rappelons que l'assainissement a fait l'objet d'un transfert de compétence de la commune à la communauté de commune, ces préconisations seront donc à décider par cette dernière en concertation avec la commune naturellement. Notons en premier lieu que l'état général de notre réseau est plutôt bon sur un total de presque 5 km de canalisations et 100% séparatif (eaux usées - eaux pluviales). 98% des regards sont en bon état.. La station d'épuration de 2007 est conforme. Il faut cependant souligner le principal point d'attention, la station de relevage au niveau du pont de Tresque.

C'est le la raison d'inscrire ce point sur la première phase des travaux préconisés par l'étude dans la période 2026/2028. Enfin, l'étude souligne la nécessité d'inscrire dans les 3 phases de préconisations de travaux sur 10 ans (phase1 2026/2028, phase 2 2028/2032, phase 3 2032/2036), un objectif de renouvellement du réseau pour limiter son vieillissement, objectif ambitieux d'un coût total estimé de 300.000€ s/10 ans.

### **RAPPEL IMPORTANT:**

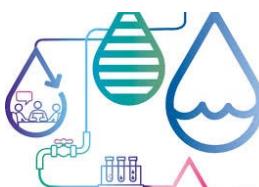
Les toilettes sont exclusivement destinées à l'évacuation des **matières naturelles et du papier toilette**. Tout autre déchet jeté dans les WC (lingettes, serviettes hygiéniques, tampons, cotons, mouchoirs, mégots, essuie-tout, etc.) peut provoquer des **obstructions des canalisations**, des **dysfonctionnements du réseau d'assainissement** et des **pollutions de l'environnement**.

**Ces pratiques entraînent des coûts élevés d'entretien et de réparation, supportés par la collectivité.**

*Le respect de ces consignes contribue au bon fonctionnement des installations, à la protection de l'environnement et au bien-être de tous.*

### RPQS

Cet acronyme barbare signifie Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable. Celui de l'année 2024 vient d'être édité, ou plutôt ceux de 2024 pour Sainte Eulalie puisque la commune distribue l'eau potable du bourg et de Lous, mais l'eau à Malescombes provient du syndicat des vallées de Serre (Campagnac), celle de Cabanac et le Puech par le syndicat de Montbazens.



Le RPQS revêt une importance pour le contribuable car il influe sur le prix de l'eau et sur les subventions pour la rénovation des réseaux. Les rapports sont à disposition du public en mairie mais on peut souligner pour Sainte Eulalie l'excellent taux de rendement de 90%, un élément qui contribue à avoir permis le maintien du prix de l'eau en 2025.

Beaucoup se sont interrogés sur la séparation des factures d'eau et d'assainissement cependant. Rappelons que si la gestion de l'eau est conservée par la commune, du moins pour ce qui concerne le bourg, l'assainissement est transféré dans sa totalité à la CCCA (communauté de communes), vous recevez donc maintenant une facture pour l'eau consommée, et une autre pour l'assainissement. Suite au transfert à la CCCA, le budget assainissement de la commune a été clos par le conseil. Le solde positif de 5.000€ a été transféré au budget général.

## La vie de la commune ...

### CONTRAT DE RIVIERE

La qualité de l'eau et de nos rivières est une préoccupation pour tous. On peut se féliciter ainsi que l'enquête citoyenne qui a été réalisée par le syndicat mixte Lot Dourdou dont Sainte Eulalie est membre ait reçu de nombreuses réponses. La municipalité a reçu aussi les félicitations pour la diffusion de l'info à la population. Les résultats peuvent maintenant être consultés à l'adresse suivante : <https://lot-dourdou.fr/le-sage-et-le-contrat-de-riviere/enquetecitoyenne/>

#### *A noter pour la CCCA :*

*La communauté de communes des Causses à l'Aubrac compte selon l'état des lieux du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (document de planification de l'Agence de l'Eau Adour Garonne), deux masses d'eau dégradées pour des raisons écologiques et une pour des raisons chimiques. A noter, une dégradation puisque l'état des lieux de 2019 indiquait qu'aucune masse d'eau était dégradée pour des raisons chimiques. L'amélioration des rejets d'assainissement est la priorité des habitants de la communauté de communes Des Causses à l'Aubrac. L'amélioration des pratiques agricoles, de priorité n°3 sur le bassin versant à priorité n°2 sur la communauté de communes.*

*Notons cependant qu'il s'agit d'une enquête d'opinion, qui ne reflète pas forcément une réalité constatée.*



### 11 NOVEMBRE

De nombreux habitants se sont rassemblés pour commémorer l'Armistice de 1918 et rendre hommage aux soldats morts pour la France. Cette cérémonie, marquée par une belle participation du public, témoigne de l'attachement de la population au devoir de mémoire.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants ainsi que les sapeurs-pompiers pour leur présence et leur engagement, qui ont contribué au bon déroulement de ce moment de recueillement.



### BORNE DE RECHARGE



Sainte Eulalie entre dans l'ère électrique.

Une borne de recharge de 2 x 22 Kw est mise en service sur le parking public.

Cette borne, installée par le SIEDA (syndicat de l'énergie de l'Aveyron) fait partie du réseau [REVEO](#).

Elle sera gérée sans frais pour la commune, mais sans recettes non plus. La borne répond à un besoin, comme en témoigne son utilisation depuis sa mise en service.

### **RAPPEL**

Des abus régulièrement constatés sur le stationnement dans le cœur du village et sur la place de l'église sont rapportés en mairie. Il apparaît nécessaire à tous de clarifier d'abord les règles, l'objectif étant de supprimer ces abus, puis, une fois les règles adoptées, de les porter à la connaissance des Encaulats dans une première étape. Chacun s'accorde cependant sur le fait qu'il ne s'agit pas de sanctionner un stationnement temporaire.

Notons à ce sujet que l'interdiction de stationner en juillet/août dans l'ensemble du bourg prévoit ce stationnement temporaire pour une dizaine de minutes pour permettre l'accès aux commerces et à son domicile.

La place handicapé va être réinstallée sur le parking de la grange. Ainsi, elle est rapprochée du centre du village et les inquiétudes exprimées ici ou là seront tranquillisées.



### STATIONNEMENT

## MARCHE DE NOËL

### *Un marché de Noël convivial et fédérateur à Sainte-Eulalie-d'Olt*

Le premier marché de Noël de Sainte-Eulalie-d'Olt a connu un très beau succès, rassemblant de nombreux habitants et visiteurs venus profiter d'un moment chaleureux et festif au cœur du village. Cette première manifestation a confirmé l'attachement du public à ces temps de partage et de convivialité.

Tout au long de la journée, un programme riche et varié a été proposé, avec une attention particulière portée aux plus jeunes. Les **animations organisées par l'association Les Rives d'Olt** ont permis aux enfants de participer à des ateliers de **coloriage et de création en bois**, favorisant à la fois la créativité et l'échange.

Le temps fort de l'après-midi a sans conteste été l'**arrivée du Père Noël en calèche**, un moment très attendu qui a su émerveiller les enfants et apporter une touche de magie à cette journée.

Le marché a également été animé par la présence de nombreux exposants, proposant des produits artisanaux, des créations originales et des spécialités locales. Cette diversité a largement contribué à l'attractivité de l'événement, permettant aux visiteurs de flâner entre les stands, de rencontrer les artisans et de préparer leurs achats de Noël dans une ambiance détendue et conviviale.

La **Municipalité**, soucieuse de soutenir ces moments de rencontre, a offert **vin chaud et chocolat chaud** à l'ensemble des participants. Ce geste apprécié a renforcé l'esprit de convivialité et permis à chacun de partager un moment chaleureux.

La journée s'est clôturée en beauté avec un **spectacle de lasers projeté sur le château**, offrant au public un moment visuel spectaculaire et féerique. Cette animation originale a émerveillé petits et grands et a constitué une très belle façon de conclure ce marché de Noël, laissant aux participants un souvenir lumineux et festif.

La commune souhaite adresser ses **remerciements les plus sincères à Linda et Philippe**, dont l'investissement et la disponibilité ont grandement contribué à la réussite de ce marché de Noël. Leur travail remarquable en matière de **décoration** a permis de créer une atmosphère féerique, tandis que les **préparations culinaires** qu'ils ont réalisées ont été très appréciées par le public.

Ce marché de Noël illustre parfaitement la **dynamique collective** et l'engagement des bénévoles, associations et élus, au service de la vie locale. Il restera un très beau moment de convivialité et de partage, renforçant le lien social et l'attractivité de la commune de Sainte-Eulalie-d'Olt à l'approche des fêtes de fin d'année.





# Recensement de la population 2026

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Cette année, SAINT-EULALIE-D'OLT réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

## Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Les agents recenseurs désignés pour la commune vous seront présentés aux vœux du maire.



Madame Fabienne TARROUX  
secrétaire de mairie & son assistante administrative  
madame Raphaëlle LAFON  
ont accepté cette mission d'agent recenseur.



A partir du 15 janvier, elles déposeront dans vos boîtes aux lettres sous enveloppe la fiche internet avec vos codes personnels du logement.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.  
Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Je vous prie de bien vouloir répondre par internet **dans les délais demandés pour permettre aux agents recenseurs d'accompagner la population ne disposant pas d'internet ou rencontrant des difficultés.**

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

**Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 19 janvier ?**

## Pourquoi êtes-vous recensés ?



Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://recensement-et-moi.fr).



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux.

En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

#### \* Harmoniser le mode de scrutin \*

La [loi du 21 mai 2025](#) étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises.

Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

#### \* Hier, un scrutin majoritaire plurinominal \*

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours.

Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres.

Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

### \* Aujourd'hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel \*

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres.

Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

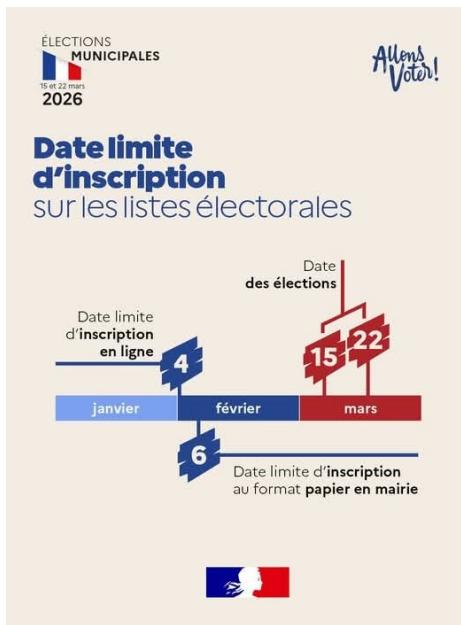
**Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.**

### \* Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants \*

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats



# Vivre Ste Eulalie

## La Galerie B / Le Musée Marcel Boudou



Cette année 2025, nous avions décidé d'ouvrir pour les ponts du mois de mai pour présenter l'ensemble de la collection municipale, contrairement à l'année précédente où nous avions commencé la saison au 1<sup>er</sup> juin.

Une fréquentation comparable à celle de 2024, avec une moyenne de 220 visites par semaine ou 36 visites / jour sur l'ensemble de la période estivale. Pour la période juillet – août la fréquentation augmente et passe en moyenne à 310 /sem. soit 50 / jour.

*Venez nous aider en donnant 3 heures par semaine de votre temps, nous pourrions soulager l'équipe actuelle ou augmenter les amplitudes horaires. Contactez-nous...*

[museemarcelboudou@gmail.com](mailto:museemarcelboudou@gmail.com)-<https://www.musee-marcel-boudou.com/>

## L'exposition «L'Art du dessin de presse» dans les rues

Les tableaux de l'expo de rues 2025 sur le dessin de presse ont été décrochés.

Comme chaque année nous mettons en vente l'expo pour financer en partie l'expo de l'année suivante. Les tableaux sont des reproductions des dessins sur plaques l'aluminium de 8 dessinateurs de presse. Les formats sont tous autour 50cm x 50 cm, certains 60cm x 50cm ou 60cm x 40cm. Le prix de vente est de 50 €.

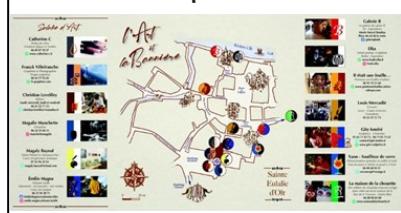
*Si vous souhaitez acheter un tableau contacter Xavier au 0671057242*



## Le dépliant des commerçants et artisans

Comme chaque année, l'association « Vivre Ste Eulalie » propose aux commerçants et artisans du village de se regrouper pour éditer un document promotionnel. Compte tenu des changements qui ont eu

lieu parmi les ateliers à la Grange et les commerces, nous avons dû éditer un nouveau dépliant qui a été tiré à 5000 exemplaires pour un montant de 245€, financé entièrement par les 20 commerçants et artisans du village. Il ne reste plus de stock et comme il y a de nouveau des changements pour 2026, ce sera l'occasion de faire un nouveau tirage.



# Vivre Ste Eulalie

## CRÉATION D'UN FOND DÉDIE A L'ACHAT D'ŒUVRES D'ART POUR LE VILLAGE DE Ste EULALIE D'OLT

Un des buts de notre association est de contribuer à l'aménagement et à l'embellissement du village. En 2024, la municipalité a financé l'achat des quatre aigrettes du sculpteur Robert Pujol, qui sont installées dans le bassin à l'entrée du village. Dès l'arrivée des visiteurs, le ton est donné, l'Art est au cœur du village...

Cette année, deux artistes originaires de la région d'Annecy, Virginie K. et Terard sont à l'honneur. Plusieurs sculptures ont trouvé leurs places, elles s'intègrent parfaitement à leur environnement et donnent parfois du sens à des monuments déjà en place.

Conscient que ces acquisitions ne sont pas sans conséquences sur les deniers publics, et que le nombre de contribuables est relativement faible, il nous faut trouver d'autres sources de financement que le budget communal. C'est pourquoi nous vous proposons de créer un fond dédié à l'acquisition d'œuvres d'art pour le village. Ce fond sera géré par les membres de l'Association « Vivre Ste Eulalie d'Olt ». Toutes les personnes qui abonderont ce fond seront référencées comme donateurs, leurs dons seront rendus publics et affichés dans le Musée, afin d'assurer une complète transparence sur la gestion de ce fond. Les décisions d'acquisition seront prises d'un commun accord entre les membres de l'association donateurs et la municipalité.



Si vous souhaitez participer à cette souscription pour l'acquisition de nouvelles sculptures, rendez-vous sur le site du musée et cliquez sur le bouton «CONTRIBUER» à la rubrique «SOUSCRIPTION», ou directement sur le site de l'organisme collecteur, Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/vivre-ste-eulalie-d-olt/collectes/creation-d-un-fond-dedie-a-l-acquisition-d-oeuvres-d-art>

<https://www.musee-marcel-boudou.com>  
VIVRE Ste EULIAIE D'OLT RNA W122008192  
vivresteeulaliedolt@gmail.com-0665714372



## L'opération ramonage

L'Association organise une journée de ramonage en regroupant un maximum de participants, pour obtenir un prix de groupe. Pour la troisième année consécutive, c'est Aveyron ramonage d'Espalion qui nous a fait la meilleure proposition à 70€.



L'opération s'est déroulée sur plusieurs journées en septembre et octobre et d'après les retours des participants ils sont satisfaits de leurs prestations.

*N'hésitez pas à nous contacter pour l'année prochaine,  
si vous souhaitez participer...*

**Pour tous renseignements contactez-nous !**  
**[vivresteeulaliedolt@gmail.com](mailto:vivresteeulaliedolt@gmail.com) ou 06 71 05 72 42 – 05 65 71 43 72**

# Les Amis des Rives d'Olt

Ce deuxième semestre 2025 a rassemblé les Amis des Rives d'Olt autour de plusieurs manifestations :

- Le quine d'été, début août, a drainé un très grand nombre de participants et les bénévoles actifs ont eu du mal à caser tout le monde. Merci à eux ainsi qu'à Richard et à Canto Rando qui nous a prêté sa sono comme chaque année. Une belle recette dont vont pouvoir profiter les adhérents.
- En septembre, l'incontournable repas « cochon grillé » préparé par Emilien et Angélique Méjean a rassemblé une cinquantaine d'adhérents.
- Début octobre une dizaine d'Amis ont pu se joindre à un groupe toulousain de la Fnaca pour visiter la Cantabrie, une superbe région de l'Espagne encore préservée et assez méconnue, qui a su conserver ses traditions, dont les celtes.
- En novembre, la quinette fleurie a réuni ses habitués autour d'un goûter. Chacun est retourné avec ses Pensées, car à cette quine tout le monde gagne ! Plus tard dans le mois, c'est au Bowling du Rouergue que les Amis se sont retrouvés, pour un excellent repas et des parties acharnées.
- Décembre : l'atelier déco, le beau sapin déposé par la Mairie, et la préparation de la salle et des tables pour fêter la Noël avec un repas finement préparé par Arnaud Traiteur, auquel ont participé la quasi totalité des Amis, en présence de Monsieur le Maire et son épouse. Les photos des meilleurs moments de l'année ont été projetées, à la satisfaction générale.

Les Amis des Rives d'Olt, c'est aussi un après midi convivial le deuxième mardi de chaque mois, où chacun et chacune peuvent échanger et partager un goûter au terme d'une partie de belote, de ratatouille ou d'autres jeux.

En 2026, notre Assemblée Générale aura lieu le 20 janvier et de grands préparatifs s'annoncent pour fêter dignement les 50 ans du Club.

Merci encore à notre équipe de bénévoles actifs qui répondent toujours présents et sans qui notre club ne pourrait pas fonctionner.

*Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année !*



# Canto'Rando



## Retours sur nos animations depuis début juin 2025...

Un été qui a démarré par notre pique-nique au bord du Lot puis, avec un Concert de Gospel qui a charmé l'assemblée ! Ensuite, notre traditionnel quine en plein air du lundi 21 juillet qui a échappé aux mauvais temps, nous sommes passés ric-rac mais le public a répondu présent.

Un week-end bien chargé pour nous la veille, c'était le Vide-Grenier qui a remporté un franc succès, c'est une affaire qui roule ! Puis, c'était au tour du quine dit « Gourmand », de l'automne. Que de bons moments de partage ! Un très grand merci aux bénévoles pour la disposition des tables, l'élaboration des lots (merci aux généreux donateurs), à la mise en place de l'éclairage et de la sono... merci aux pâtissiers et pâtissières pour les crêpes, les gâteaux...et encore merci aux participants.



En octobre, grillée de châtaignes plein soleil, du cidre, des gâteaux et friandises en complément des châtaignes. Une très belle après-midi.

Pour la 1ère année, nous avons organisé la soirée Beaujolais... un décor à tomber par terre (Merci Linda pour tes idées et tes doigts de fées) et une superbe ambiance comme toujours !



## Côté SORTIES

En septembre c'était l'Ardèche !

Merci au bureau pour cette belle organisation, de belles découvertes, une convivialité sans pareil toujours assurée par cette belle équipe !



Vivement 2026 et d'autres propositions pour le plaisir de tous !

Notre repas de fin d'année le 1er dimanche de décembre, au restaurant du village « Au Moulin d'Alexandre », était succulent, on en salive encore... *kir à la châtaigne et amuses-bouche ; Terrine de Foie Gras ; Rôti de cerf, gratin de pommes de terre, purée de légumes et pomme aux airelles ; Plateau de fromages ; Bûche de Noël au praliné et à la vanille.* Humm ! Un grand merci à Laurent, Simon et Christelle pour ce bon moment de partage.

## Préparons 2026 !

Depuis septembre 2025, les soirées Karaoké ont du mal à redémarrer. Voir si la fréquence sera maintenue ou modifiée.

Quelques soirées Belote ont pris place, à voir les retours de tous et comment les inscrire au programme de l'année. Créerons-nous un Concours de Belote ?

Dans les dates déjà connues vous pouvez marquer dans vos agendas :

- 2 vide-greniers le 19 juillet et 16 août
- Quines (printemps non défini) le 20 juillet et le 7 novembre

Lors de l'Assemblée Générale, pensez à prendre votre chéquier afin de cotiser pour 2026 : 25€/personne.

**Si vous souhaitez intégrer le bureau, pensez à déposer votre candidature avant le 10 janvier... tous les postes sont à pourvoir !**

***L'année 2026 s'annonce bien ! Tout le bureau vous souhaite de belles fêtes de fin d'année à tous !***

**Assemblée Générale le vendredi 23 janvier à 19h,  
Salle d'Animation « La Vabre » :**

Bilan moral et financier, renouvellement du bureau,





## Retours sur les 25 ans du Trophée Cabanac

Une année exceptionnelle pour un concours en 2 manches de 70 heures (nouveauté 2025 !), une remise des prix à la hauteur de l'événement et un superbe Feu d'Artifice en clôture pour ravir les 55 équipes participantes, les bénévoles, les commissaires, les sponsors, les organisateurs, les spectateurs ainsi que les petits pêcheurs en herbe.

Ces passionnées de pêche à la carpe s'affrontent toujours dans la bonne humeur, le partage, l'aide et le fairplay qui les animent ...

Félicitations à tous !

### PALMARÈS

Un très beau podium avec une pêche compliquée en deuxième manche. Tous les poissons ont compté !

Au total : 4779,4 T pour 505 prises dont 5>15kg

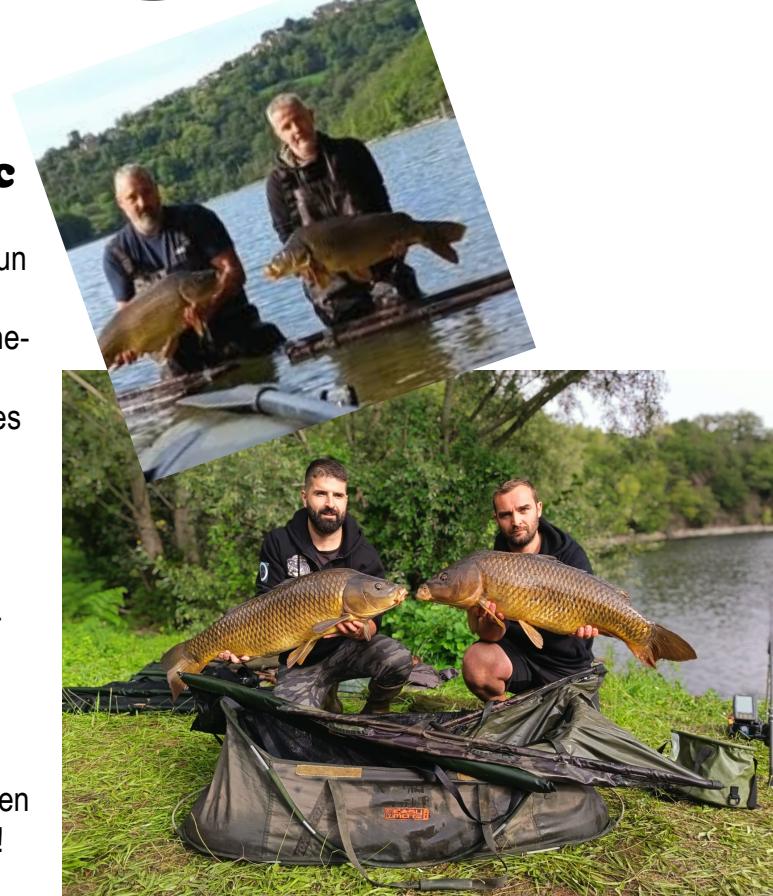
- 1) Lardon et Durand (369,7 kg en 40 prises)
- 2) Payot et Cohandon (340,5 kg en 35 prises)
- 3) Bauduffe et Sagnes (281,45 kg en 30 prises)
- 4) Le Toullec et Le Toullec (280,9 kg en 32 prises)
- 5) Schmitt et Santos (197,6 kg en 20 prises)

**Du côté de nos jeunes...** cette année encore, lors du trophée Cabanac, une vingtaine de jeunes pêcheurs ont participé à un stage de formation organisé par la fédération de pêche de l'Aveyron. Nos partenaires Korda et Bouillette maison ont permis aux stagiaires de bénéficier de matériel et d'appât de qualité. Lors de cet événement mythique, ils ont pu côtoyer les participants du trophée Cabanac et assister à l'ensemble des animations du concours.

Encore un grand merci aux bénévoles, aux sponsors, aux équipes, aux commissaires et aux organisateurs pour cette belle édition 2025.

**Nous vous donnons rendez-vous en 2026 !**

# Les Infos... PÊCHE !



Du **1er au 5 avril 2026** se tiendra la 4ème Édition du petit dernier ENDURO né en 2023, « **Les 70h du Printemps** ». Toujours sur le lac prestigieux de Castelnau-Lassouts-Lous, c'est une nouvelle opportunité de faire une compétition sur ce lieu mythique pour de nouvelles équipes.

Cette manifestation née de la collaboration entre l'association organisatrice du « Trophée Cabanac », la Fédération de Pêche du département, l'AAPPMA de St Geniez d'Olt et d'Aubrac, et la société DAIWA (partenaire principal) de l'événement a de belles années devant elle... ...

Fin 2025, en novembre, les inscriptions ont été ouvertes et dès décembre le nom des participants a été arrêté, sans liste d'attente !

**Les « 70h du Printemps » c'est :**

- \* 33 équipes de deux pêcheurs avec validation d'inscription suite à un tirage au sort
- \* 33 postes sur le lac
- \* 2 cannes par pêcheur (soit 4 cannes/équipe)
- \* Tirage au sort aussi pour les postes

Venez donc les soutenir !

# Office de Tourisme des Causses à l'Aubrac



## 2025 EN QUELQUES CHIFFRES

### Le territoire c'est :

17 communes, 74000 ha, 15000 hab.  
18 561 lits touristiques

### Notre bureau c'est :

1 Association Loi 1901  
12 personnes au bureau  
29 personnes au CA  
1 Présidente Françoise FOUET

### 4 sites d'accueil :

1 Directrice Christine COMBET  
7 Techniciennes + 4 saisonniers  
36 700 Demandes traitées  
33 600 personnes reçues en 17 687 accueils => 13 492 au comptoir,  
3 374 au téléphone, 546 mails...  
Les demandes faites/catégorie :  
9 443 Seul, 4 575 En Couple,  
2 611 Famille et 1 058 Groupe

### Quelques infos clefs :

Le programme « Clin d'Oeil », c'est 2000 ex. distribués par semaine en été et plus de 22000 ex. par an  
1 885 individuels en Visites guidées à St Geniez, Ste Eulalie, marché aux bestiaux de Laissac, les Bourines et Sévérac-le-Château  
25 activités ou visites une à plusieurs fois par semaine (401 propositions sur l'année)  
3 398 personnes ont participé => 1 016 familles reçues pour 2 884 adultes et 479 enfants

### Mais aussi accueil de groupes :

49 Visites guidées (37 en 2024)  
1 406 personnes (770 en 2024)

### Côté Internet des Causses à l'Aubrac :

116 537 utilisateurs et  
293 483 pages/vues sur www.causses-aubrac-tourisme.com  
5 095 fans sur la page Destination Causses-Aubrac + sur Instagram  
2 Newsletters (publique et pro)

### Un « Éductour » au printemps 2025 !

*Il est important de privilégier des moments alliant convivialité, échanges, découverte ou redécouverte de sites, d'activités, de restaurants, d'hébergements... Cela resserre ainsi les liens entre les partenaires eux-mêmes qui apprennent à se connaître mais aussi avec l'Office de Tourisme, cela rassemble l'ensemble des acteurs du territoire.*

Un petit tour sur le secteur de Laissac => Accueil chaleureux au Château de Bertholène, présentation des actions de l'association de sauvegarde et visite du Château de Bertholène par Didier ESPINASSE passionné du patrimoine. Ensuite, présentation de l'Agritourisme et du Label « Bienvenue à la Ferme ». Après la pause repas prise « Chez Eugène » à Bertholène, direction Sévérac-l'Église à la découverte de La Grange de Montéillac. Non loin de là, dernier arrêt aux Chambres d'Hôtes « Le Clos du Barry » où le propriétaire nous a raconté la transformation de cette belle bâtie caussenarde. Une trentaine de personnes étaient présentes pour cette superbe journée. L'éductour de l'automne n'ayant pu avoir lieu, nous vous donnons rendez-vous en 2026 !

### Du nouveau pour 2026 !

**Un « Clin d'Oeil » qui a fait peau neuve !** Pour répondre à la demande en ayant les informations les plus justes possible, il a été décidé de mettre en place une phase test jusqu'en janvier avec une fréquence d'édition tous les 15 jours (incluant les vacances en entier) et en lui apportant une touche plus moderne par son graphisme. Cette opération ayant eu grand succès, les utilisateurs nous indiquant leur satisfaction, nous validons ce changement. Afin d'être aussi raccord avec les réseaux sociaux notre Newsletter publique a donc suivi le même chemin pour adopter la même fréquence. Désormais, retrouvez le « Clin d'Oeil » et la NL tous les 15 jours de septembre à juin et toujours à la semaine pour Juillet et Août !

**Une nouvelle carte touristique** comme outil phare de notre accueil sur le territoire, servant aussi de document d'appel vis-à-vis de l'extérieur. Nous serons fin prêt pour les 1ères bourses d'échanges... encore un peu de patience !

**Départ de la Directrice** fin décembre 2025. Après 2 ans sur le Territoire des Causses à l'Aubrac, Christine COMBET n'a pas souhaité poursuivre son aventure aveyronnaise. Une phase de recrutement est en cours. Avec les Municipales qui approchent et qui seront suivies de l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme, lors du prochain bulletin municipal nous vous présenterons l'ensemble de l'équipe de l'Office de Tourisme.

### L'Office Tourisme et son personnel PROFESSIONNEL aux multiples compétences... toujours à votre service !

Vous souhaitez nous soutenir ? Que vous soyez individuel ou acteur du tourisme, devenez PARTENAIRE ! L'Appel à partenariat 2026 sera fait en Janvier. Surveillez vos mails !

Nous sommes là pour vous !



En attendant, toute l'équipe de l'Office Tourisme des Causses à l'Aubrac vous souhaite de passer de Belles Fêtes de Fin d'Année et rendez-vous en 2026... Santé, Joie, Bonheur...





Christian Naudan,  
Maire de Sainte Eulalie d'Olt,

Et toute son équipe municipale,  
vous adressent leurs meilleurs vœux  
et vous souhaitent.

« *Une nouvelle année :  
un nouveau chemin vers de nouveaux bonheurs ...* »

**Nous vous convions à la cérémonie des vœux  
qui aura lieu le :**

**Dimanche 4 janvier**

**À 10h30**

**A la salle d'animation**